



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité

Question écrite n° 55608

Texte de la question

M. Christian Jacob appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le survol à basse altitude de la commune de Chartronges, située dans le canton de La Ferté-Gaucher. Il lui demande de lui indiquer le nombre de survols chaque année depuis 3 ans ainsi que le type d'avion, et de lui expliquer les raisons de l'augmentation du trafic ressentie par les habitants. Il souhaiterait savoir à quelles conditions un survol à altitude plus élevée est envisageable.

Texte de la réponse

Une étude des survols de la commune de Chartronges a été réalisée pour deux journées caractéristiques de trafic chargé, l'une par vent d'Est, l'autre par vent d'Ouest. Il en ressort que par vent d'Ouest, vingt-cinq avions à turbopropulseurs survolent la commune à environ 2 100 mètres à destination de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle en provenance du Sud-Est. Dix-huit autres avions passent à plus de 5 000 mètres, en provenance ou à destination de ce même aéroport, de Paris-Orly ou de Paris-Le Bourget. Lorsque les décollages et les atterrissages se font face à l'Est, Chartronges est survolée par deux avions au départ de Paris - Charles-de-Gaulle à environ 2 700 mètres, deux au départ de Villacoublay à plus de 2 400 mètres, une douzaine d'autres étant au-dessus de 3 000 mètres. La prédominance, depuis l'été 2000, de conditions de vents d'Ouest (plus de 70 % du temps contre 60 % auparavant en moyenne annuelle) a pu contribuer, en augmentant le nombre de survols, à une sensation de gêne sonore accrue. Il n'est pas possible de relever l'altitude de passage des avions survolant la commune par vent d'Ouest. En effet, les avions, au-dessus de la commune, ont amorcé leur descente et sont proches du point d'alignement de la phase finale d'approche. En 1997, le Gouvernement s'est engagé à ce que le niveau global de bruit généré de jour comme de nuit n'augmente pas. Ainsi, les indicateurs de gêne sonore, pour l'année 2000, indiquent une diminution globale de l'énergie sonore par rapport à 1997, malgré l'accroissement du trafic de plus de 28 % sur ces trois dernières années.

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55608

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7275

Réponse publiée le : 18 juin 2001, page 3546